

CASE·PLANCHE·ARCHIVE

PRÉSERVER ET TRANSMETTRE LA BANDE DESSINÉE



Avec le soutien de
Wallonie-Bruxelles International



Wallonie - Bruxelles
International.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

be
EU
belgium24.eu

POURQUOI CETTE BROCHURE ?

Cette brochure s'adresse en premier lieu aux auteur·ice·s de bande dessinée, à leurs ayants-droits ainsi qu'aux collectionneurs et autres détenteurs d'archives (maisons d'édition, bibliothèques, associations, etc.) désireux de ne pas voir leur patrimoine jeté ou dispersé.

Grâce au soutien du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et dans le cadre de la présidence belge de l'Union européenne au premier semestre 2024, le consortium Archives patrimoniales de la BD souhaite stimuler l'intérêt pour le patrimoine de la bande dessinée franco-belge. Nous faisons suite à une précédente publication menée par nos collègues flamands. À cette fin, nous voulons continuer d'attirer l'attention sur la valeur culturelle de la bande dessinée et l'importance de l'éducation. La bande dessinée est une forme particulière de notre patrimoine culturel. Nous recevons régulièrement des questions de collectionneur·euse·s et de créateur·ice·s de bandes dessinées sur la façon de traiter leur matériel ou de le préserver. Cette brochure tente d'apporter des réponses à ces questions ainsi que quelques conseils.

QU'EST-CE QUE LE PATRIMOINE DE LA BD ?

Tout ce qu'un·e créateur·ice (dessinateur·ice, scénariste, lettré·euse, coloriste, etc.) crée, collecte et préserve au cours de sa vie, ainsi que tous

les documents créés ou publiés par des magazines, des éditeurs, des journaux et des revues littéraires ou spécialisées ; sans oublier les émissions de bande dessinée à la radio et à la télévision ou les organisateurs de festivals et d'événements culturels sur le thème : tout cela est regroupé sous le titre de "patrimoine de la bande dessinée".

Il s'agit de manuscrits, de textes numériques, de dactylographies et d'épreuves ; de correspondance personnelle ou commerciale ; de brochures, d'affiches, d'illustrations et de prix ; de documents administratifs ; de notes rédactionnelles ; de matériels photographiques, d'enregistrements sonores et visuels ; de notes personnelles, journaux et journaux intimes ; de journalisme critique, de cahiers d'école, etc.

Et aussi, bien sûr, le travail en lui-même : les dessins originaux, pages préparatoires, croquis, essais et tout ce qui a conduit à la création ou à la production d'une histoire en bande dessinée. De même, tous les objets et dérivés imprimés – comme les albums, magazines, publicités, merchandising, etc.

Le patrimoine de la bande dessinée donne un aperçu de la vie et l'œuvre de tous·tes ceux qui pratiquent la bande dessinée, mais aussi de l'esprit du temps, de l'organisation de l'auteur·ice, des politiques éditoriales et de la relation éventuelle avec d'autres médias tels que l'animation, le cinéma, la littérature, les arts visuels et les arts du spectacle.

“ Vous vous êtes laissé emporter... Vous êtes un rêveur plus qu'un véritable chercheur! Seulement voyez-vous, l'Administration des archives n'a que faire d'un poète et encore moins d'un illuminé. ”

Reproches à Isidore Louis, Archiviste des Cités obscures, in François Schuiten et Benoît Peeters, *L'Archiviste*, 1987.

POURQUOI SAUVEGARDER LE PATRIMOINE DE LA BD ?

POUR SOI

Préserver le patrimoine de la bande dessinée, c'est aussi sauvegarder des souvenirs. Certains documents évoquent des souvenirs de personnes, de lieux ou de moments importants. D'autres parlent de pratique, de problèmes professionnels ou administratifs. Toutes ces questions sont importantes et il est utile de disposer de ces archives, intactes et consultables à proximité, maintenant, dans quelques mois, dans quelques années ou pour la postérité.

POUR NOUS TOUS-TES

L'héritage préservé et conservé forme le disque dur de notre mémoire de la bande dessinée. Sans ce matériel, ce patrimoine devient moins tangible, reconnaissable ou compréhensible. On peut interpréter beaucoup de choses

concernant l'écrivain-e-dessinateur-ice, le/la scénariste ou son environnement à partir des textes et des dessins (utilisation de la couleur, mise en page, etc.).

Une recherche sur les auteur-ice-s, leur interaction avec le reste du monde, ou l'organisation de la vie artistique et culturelle n'est possible qu'avec le « matériel source » disponible. De plus, les rééditions ou les projets d'expositions sont impossibles, sans avoir accès aux œuvres originales. Les générations suivantes considèreront-elles le travail d'un-e auteur-ice particulier-e suffisamment important pour faire des recherches ? Les biographes feront-ils l'effort de reconstituer la vie de ce-tte créateur-ice de bande dessinée en particulier ? S'il n'y a aucune certitude pour le moment, sans la préservation et la médiation autour d'un héritage accessible de la bande dessinée, la recherche sera de toute façon impossible.

“ *Ce genre de métier était, il y a peu encore, considéré comme une plaisanterie : on pouvait aspirer à devenir médecin, on avait le droit de rêver à une carrière scientifique ou, plus souvent, d'entreprendre une carrière de bureaucrate... mais faire des « petits dessins », ce n'était vraiment pas sérieux.* ”

André Franquin, *Comment on devient créateur de bandes dessinées*, 1969.



COMMENT SAUVEGARDER LES ARCHIVES PAR TYPOLOGIE

Le papier peut durer très longtemps, à condition que certaines précautions soient prises. Les enregistrements d'images et de sons sont un peu plus fragiles. Les informations sur les vidéos, disques et cassettes se dégradent encore plus vite.

GÉNÉRAL

Conseil 1 Conservez les documents dans une zone où la température est comprise entre 18°C et 21°C. Il est particulièrement important d'éviter les grandes fluctuations de température. Si possible, évitez des endroits tels que le grenier, le sous-sol ou le garage, susceptibles d'être humides.

Conseil 2 Placez les livres et armoires de préférence contre un mur intérieur de la maison. Le mur extérieur est toujours plus humide et plus froid. Aussi, la probabilité d'un dégât des eaux est plus élevée si les documents se trouvent sous des tuyaux ou les gouttières. Si les boîtes d'archives doivent être rangées à la cave, ne les posez pas sur le sol, surélevez-les de 10 à 20 centimètres environ (sur une palette par exemple).

Conseil 3 Il est préférable de conserver les documents à l'abri de la lumière du soleil ou d'une lumière fluorescente. Avec le rayonnement UV, les papiers jaunissent et deviennent plus fragiles.

Conseil 4 La poussière est également nuisible. Une boîte cartonnée non acide offre la meilleure protection contre la poussière.

Conseil 5 Les éléments métalliques comme les agrafes et les trombones rouillent. Le ruban adhésif et les post-its sont nuisibles au papier. Il est conseillé de les retirer avant le stockage.

Conseil 6 Les documents restent dans un état optimal lorsqu'ils sont placés dans un contenant non acide : boîtes en carton ou pochettes en plastique polyester (melinex). Dossiers ordinaires et boîtes en carton suffisent dans une certaine mesure, mais les contenants de type classeurs à anneaux, pochettes en plastique ordinaire ou chemises en papier sont

dommageables pour les documents.

Conseil 7

Les photos sont mieux conservées en position horizontale et de préférence dans une pochette en plastique polyester. Le stockage peut se faire dans un emballage papier, mais de préférence dans des enveloppes non acides. N'utilisez surtout pas de plastique usuel mais plutôt du polyester dédié à l'archivage.

Conseil 8 Affiches, planches et autres grands papiers, comme esquisses, croquis, diplômes, etc. sont mieux conservés à plat ou enroulés. Les grands rouleaux non acides sont une bonne solution, relativement bon marché. Faites particulièrement attention à ne pas plier les pièces. Tout pli est inéluctable et augmente le risque de déchirure.

“ *Documentary heritage reflects the diversity of languages, peoples and cultures. It is the mirror of the world and its memory. But this memory is fragile. Every day, irreplaceable parts of this memory disappear forever.* ”

UNESCO Memory of the World Programme 1992.

PAPIER

L'acidification est une bombe à retardement dans les collections du patrimoine papier. Cette acidification commence par une décoloration des bords, qui migre vers le centre. Le papier perd de sa souplesse, devient fragile et se désagrège. Une autre caractéristique typique de l'acidification est une odeur de vinaigre. Ce processus naturel de vieillissement du papier et les dommages qui en découlent sont irréversibles, mais sont ralentis si les conditions de conservation sont optimales.

Conseil 9 Si possible, procurez-vous du matériel de conservation non acide, vendu par différentes institutions ou magasins. Voir l'encart « emballage et stockage ».

Conseil 10 La restauration de papier, photos et matériel audiovisuel est un travail de spécialistes. N'hésitez pas à demander conseil aux institutions qui connaissent leurs adresses (voir à la fin de la brochure).



EMBALLAGE ET STOCKAGE

AUDIOVISUEL

Conseil 11 Les cassettes audio, les vidéos, et les disques tolèrent mal de grandes fluctuations de température. Ils ont une durée de vie plus longue lorsqu'ils sont stockés loin de la lumière du soleil et des champs magnétiques - provenant, par exemple, des appareils électriques et transformateurs.

Conseil 12 Stockez les disques, cassettes, CD ou vidéo de préférence en position verticale dans des boîtes en carton, sur des étagères non métalliques.

Conseil 13 Le matériel audiovisuel peut être converti vers divers formats plus durables. N'hésitez pas à confier cette conversion ou la numérisation du matériel visuel à une entreprise spécialisée.

www.projecttracks.be (NL, EN) (Conseils sur la façon de préserver vos documents visuels et audio).

DES SITES POUR EN SAVOIR PLUS OU POUR COMMANDER DU MATÉRIEL

www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/materiel-de-conservation-manuscrits-et-photos (FR)

www.si.edu/mci/english/learn_more/taking_care/care_painting.html (EN) (Les conseils du Smithsonian American Art Museum sur la manière de traiter œuvres d'art et autres objets)

www.faro.be/verzekerde-bewaring (NL)
(En particulier, "Livres et reliures")

www.laroutedupapier.com (BE)
Alexander Vander Stichele
info@laroutedupapier.com

www.cxd-france.com (FR)

www.atlantis-france.com/fr (FR)
contact@atlantis-france.com



Avec Aurélie William levaux et Heer Seele

ERIC LAMBE

FORMATS NUMÉRIQUES ET WEB

Dans quel format est-il préférable de sauvegarder mes fichiers ? Dois-je imprimer mes courriels ? Qu'en est-il des chances de survie de mon disque dur, des CD-ROM et des DVD ? Le numérique impose une répartition des risques pour une meilleure sauvegarde. Les documents numériques ne passent malheureusement pas les décennies. Les formats de fichiers qui composent un document numérique ne peuvent être lus qu'avec le matériel et les logiciels appropriés, qui évoluent à grande vitesse.

Conseil 14 Faites une copie de sécurité à intervalles réguliers de vos fichiers, de préférence sur des supports différents. La répartition des risques est importante pour une conservation à long terme ; vous évitant ainsi de dépendre de fabricants, de composants matériels et de versions logicielles spécifiques. Il existe des systèmes de sauvegarde automatique qui copient régulièrement les fichiers sur un disque dur externe. Les fichiers les plus importants peuvent également être stockés sur d'autres supports tels que des CD, des DVD ou des clés USB de bonne qualité.

Conseil 15 Les informations sur disques durs, CD-ROM ou DVD commencent à présenter des dégradations au bout d'un certain temps. Vérifiez donc régulièrement l'intégrité de ces formats de fichiers. En outre, il est utile de vérifier les informations sur les supports optiques tous les 5 à 10 ans, afin d'obtenir les derniers formats couramment utilisés.

Conseil 16 Convertissez les fichiers texte et image importants en formats PDF, TIFF et JPEG. Le code source du PDF, par exemple, est librement accessible et le format est accepté dans le monde entier. Le son numérique est de préférence archivé sous forme de fichiers WAVE, les vidéos sous forme de fichiers MXF, MP4, MOV.

Conseil 17 Évitez d'utiliser la compression et les mots de passe. De cette manière les fichiers restent accessibles plus longtemps.

Conseil 18 Conservez les courriels dans un système de classement sur le disque dur. La plupart des programmes de messagerie sont dotés d'une fonction permettant d'exporter et sauvegarder sur un disque dur ou un CD. Les messages peuvent être sauvegardés au format .eml, .msg ou .txt, selon le logiciel de messagerie. La conversion du courrier électronique au format .xml est une bonne solution pour la conservation à long terme.

Conseil 19 Créez une structure de dossiers claire avec des noms de fichiers significatifs. Nommez les photos, les vidéos et les fichiers texte, afin qu'ils puissent être retrouvés facilement par la suite. Incluez la version dans le nom du fichier, par exemple v_1.0 ou v_DEE.

Conseil 20 Un nom est un début, mais plus on ajoute d'informations sur le document, plus il sera facile de le retrouver et de l'identifier. À un fichier image, vous pouvez donner le lieu, la date et une brève description, comme par exemple : 20240128_Bruxelles_FeteBD_colloque.

EN SAVOIR PLUS

www.patrimoineculturel.cfwb.be
Onglet Transmettre & Protéger

www.francearchives.gouv.fr/file/9c2af-48c1e112ed745711eb7c7e15e6d70b8c0f9/static_4923.pdf

Vous avez une cassette, une bobine, une bande vidéo ou un disque entre les mains et vous ne savez pas de quel type il s'agit, ni comment le lire ? www.kenjedrager.be (NL, EN) sait ce qu'il faut faire !

www.archivistes.be
Site de l'association des archivistes francophones de Belgique

www.objectifplumes.be
Portail des littératures belges

Sur www.faro.be, vous trouverez également toute une série d'initiatives et de publications abordant les questions liées à la numérisation. Une brochure générale très lisible est *Have and Keep* : www.faro.be/publicaties/hebben-houden-tips-om-je-erfgoed-gezond-te-houden-tante-kaart



AMISS EL HAMOURI



ROMAIN PENARD

TRANSMETTRE LE PATRIMOINE DE LA BANDE DESSINÉE

PRENEZ CONTACT

La politique du patrimoine de la bande dessinée est en pleine évolution. Dans cette brochure, nous n'avons pas pu aborder tous les sujets pertinents tels que les questions juridiques (droits d'auteur et droits de succession) et fiscales. Vous avez une question concernant vos biens ? Vous ne savez pas à qui vous adresser ? N'hésitez pas à nous contacter.

“ Cette donation me permet de faire entrer la bande dessinée dans les collections d'un musée des beaux-arts, ce qui n'est pas une chose convenue. ”

François Boucq, 2021, au sujet de sa donation de 400 dessins au Palais des Beaux-Arts de Lille (sic. les-plats-pays.com)

BE (FR) : Bibliothèque Royale à Bruxelles
www.kbr.be/fr/dons-et-legs

Fonds patrimoniaux de la Ville de Liège
fonds.patrimoniaux@liege.be

CBBD
conservation@cbbd.be

Fondation Roi Baudouin
www.patrimoine-frb.be/collection

FR : Cité Internationale de la BD et de l'Image (CIBDI)
www.citebd.org

DÉFINITION DE LA DIFFÉRENCE ENTRE UN DON ET UN DÉPÔT

Le DON consiste en la donation irrévocable d'un élément. Cela peut se faire par don manuel/ pacte adjoint, acte notarié ou legs. Chacune de ces formules est un contrat entre le donateur et le donataire. Il permet de formuler des conditions pour le don. A charge pour le donataire de respecter les conditions auxquelles il s'est engagé. Les frais varient en fonction de la formule choisie.

Dans le cas d'un DÉPÔT, le propriétaire choisit de mettre un élément à disposition d'une institution ou d'une personne physique ou morale pour une durée plus ou moins longue. Il reste propriétaire de l'élément en question. Une convention de dépôt est signée entre ce dernier et le dépositaire. La convention permet aussi d'exprimer certaines conditions. Au terme de la convention, le dépôt retourne chez le propriétaire. Par un dépôt dans une institution, vos archives révéleront une perspective personnelle sur votre vie, votre travail et votre environnement pour la postérité. Elles s'associeront avec les souvenirs de vos contemporains, de vos ancêtres et de vos successeurs pour fournir un aperçu personnel et historique des temps passés.

QUELQUES INSTITUTIONS DE CONSERVATION DU PATRIMOINE DE LA BD

KBR

En tant que bibliothèque scientifique nationale, KBR rassemble toutes les publications belges. Elle conserve, gère et étudie un vaste patrimoine culturel et historique de plus de 8 millions de documents. Par ailleurs, elle permet au public d'accéder à l'information, facilite la recherche et propose des expériences culturelles originales. Ces vastes fonds patrimoniaux reprennent d'importantes collections de bandes dessinées, remontant jusqu'au 19^{ème} siècle et couvrant une grande variété de supports, des journaux illustrés à l'estampe. Les collections numérisées de la bibliothèque sont disponibles sur les plateformes Belgica (www.belgicaperiodicals.be), BelgicaPress (www.belgicapress.be) et BelgicaPeriodicals (www.belgicaperiodicals.be).

La bande dessinée est comprise dans les politiques d'acquisition et les missions de KBR. KBR est l'instance responsable du dépôt légal qui vise à sauvegarder toutes les publications parues sur le territoire national de la Belgique et publiées à l'étranger par des auteurs et autrices de nationalité belge. Pour déposer vos publications : www.depotlegal.be.

KBR accepte les dons et les legs à titre gratuit de personnes physiques ou de personnes morales. Les documents et objets patrimoniaux (exemples : albums, périodiques, manuscrits, affiches, dessins, etc.) doivent toutefois entrer dans le cadre de la politique d'acquisition de l'institution, notamment en privilégiant les publications et objets ayant un rapport avec la Belgique, ce que l'on appelle les Belgicana (www.kbr.be/fr/

que-sont-les-belgicana). En outre, les documents cédés sans condition doivent être dans un bon état de conservation. Quand la décision est prise d'intégrer le don ou le legs dans ses collections, celui-ci est catalogué, conservé dans les collections patrimoniales et mis à la disposition des lecteurs et lectrices. Pour plus d'informations, visitez www.kbr.be/fr/dons-et-legs.


KBR soutient différents programmes de recherche scientifique. En partenariat avec l'ULB, le projet FED-rWIN BeComicsLab vise à améliorer la visibilité et l'accessibilité des collections de bande dessinée ; il œuvre aussi à l'étude et à la mise en valeur de ce patrimoine. La bande dessinée forme également un objet de recherche du projet PopHeritage (www.kbr.be/en/projects/pop-heritage-lab), qui porte sur les imprimés de masse et les cultures populaires et médiatiques.

www.kbr.be

LES MUSÉES DE LA VILLE DE LIÈGE

Les Musées de la Ville de Liège entretiennent une longue histoire avec la bande dessinée. Les collections communales continuent de s'enrichir par acquisitions, dons et dépôts au travers des collections des Beaux-Arts et des Fonds patrimoniaux.

Le Fonds de bande dessinée de la collection des Beaux-Arts, classé en qualité de "Trésor de la Fédération Wallonie-Bruxelles" en 2019, conserve et acquiert des planches originales de l'âge classique de la bande dessinée belge, de l'après-guerre à la fin des années 1970.



Pardon, elle a l'air sympa,
cette expo de votre collection,
mais j'avoue que j'y vois que dalle.

C'est normal, c'est pour une meilleure
conservation des documents, mais
nous avons ici notre assistant visuel
Fluffy pour vous éclairer.

Oui, tout à fait. Alors,
dans la première case de
cette planche, on peut observer un
mec avec un gros nez, dessiné
au trait noir d'épaisseur régulière,
qui glisse sur une peau de banane.



105810

Inauguré en 2023 au sein des Fonds patrimoniaux, le département des Archives de la Bande Dessinée récolte, conserve et met à disposition du public tous documents imprimés, manuscrits et dessinés permettant une approche historique et didactique de la bande dessinée. En corollaire au développement d'une collection d'œuvres originales, la collection de documents préparatoires (carnets, croquis, storyboards, etc.) fonde la singularité d'une politique d'acquisition qui explore les potentialités du médium et articule constitution du patrimoine et valorisation de la création contemporaine.

www.liege.be/fr/decouvrir/culture/musees/les-fonds-patrimoniaux

CIBDI

En France, La Cité Internationale de la BD et de l'Image (CIBDI) est répartie sur trois sites dont deux sont accessibles au public : le Musée de la bande dessinée et le Vaisseau Mœbius ; la Maison des Auteurs étant une résidence d'artistes. Depuis plus de 40 ans sont entreprises à Angoulême de nombreuses actions en faveur de la bande dessinée et de l'image, dont la plus médiatisée est sans doute le Festival international de la bande dessinée, qui se tient chaque année pendant quatre jours fin janvier.

La Cité réunit un musée, des espaces d'exposition, une bibliothèque patrimoniale, un centre de documentation, une bibliothèque publique spécialisée, une résidence internationale d'artistes (la Maison des Auteurs), une librairie de référence, un cinéma de deux salles d'art et essai. Le musée a le label Musée de France et la bibliothèque patrimoniale est Pôle associé de la BnF et partenaire de Gallica. Le fonds patrimonial global de la Cité se compose de plus de 18 000 planches et dessins originaux, 100 000 monographies de et sur la bande dessinée, 150 000 fascicules de périodiques ainsi que plusieurs fonds d'archives d'auteur·ice·s et spécialistes du genre. La collection s'enrichit régulièrement par des acquisitions et des dons.

www.citebd.org

CBBB

Le Centre Belge de la Bande Dessinée (CBBB) a pour missions de conserver et promouvoir l'art de la bande dessinée ainsi que de sauvegarder et mettre en valeur le chef-d'œuvre architectural qui l'accueille. Le Centre mène plusieurs actions pour contribuer à conserver, valoriser et diffuser le 9^e Art. Parallèlement à la production d'expositions temporaires, qui offrent aux visiteurs la possibilité de découvrir plusieurs centaines de planches originales sur plus de 4000 m² de plateau, il collabore à différents projets nationaux et internationaux pour promouvoir la bande dessinée. La collection du CBBB rassemble actuellement plus de 10 000 planches ou dessins originaux et des éléments d'archives personnelles de plusieurs auteur·ice·s, confiés sous la forme de dons ou de dépôts. Le CBBB conserve également un ensemble de près de 60 000 albums, revues et ouvrages de référence.

www.cbbbd.be

FRB

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure en Belgique, en Europe et dans le monde. Elle est actrice de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du Roi Baudouin.

Dans ce cadre, elle est notamment active dans le domaine du patrimoine et de la culture. La Fondation facilite la sauvegarde d'éléments significatifs de notre patrimoine afin de le rendre accessible à tous et de le transmettre aux générations qui nous suivent. Tout en restant propriétaire de sa collection, ce qui lui donne une certaine agilité, elle travaille en étroite collaboration avec des collections publiques ou d'accès public. Celles-ci sont de véritables partenaires pour la mise en valeur de sa collection, dans laquelle figure le 9^e Art. La Fondation contribue elle-même également activement à cette mise en valeur en organisant des expositions, en prêtant des œuvres pour des présentations temporaires, en éditant des publications ou encore en faisant vivre les œuvres sur son site web ou sur Instagram par exemple.

Le second aspect de son action est d'encourager la philanthropie dans ce domaine et d'accompagner les mécènes afin qu'ils puissent donner corps à leur projet philanthropique. Ainsi, la Fondation a accompagné François Schuiten et les descendants de Didier Comès dans leur projet de pérennisation et de mise en valeur de leur collection. La Fondation peut être sollicitée pour son rôle de facilitateur dans le cas de situations plus complexes. Cela a notamment été le cas dans le cadre de la collection d'E.P. Jacobs où toutes les parties peuvent compter sur son rôle actif et discret dans une période de transition délicate. La Fondation s'engage également dans une réflexion plus large sur la sauvegarde du patrimoine du 9^e art et sur sa place dans nos collections publiques.

www.patrimoine-frb.be

BNF

En France, La Bibliothèque nationale de France (BnF) a pour mission de collecter, cataloguer, conserver, enrichir et communiquer le patrimoine documentaire national. La BnF assure l'accès du plus grand nombre aux collections sur place, à distance et développe la coopération nationale et internationale.

www.bnf.fr

FWB

Le Service Général des Lettres et du Livre (SGLL) relève de l'Administration générale de la Culture du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ses missions sont orientées vers la promotion des acteur-ice-s de la chaîne du livre : auteur-ice-s, illustrateur-ice-s, éditeur-ice-s, libraires, bibliothécaires ; la promotion de la lecture, la promotion de la langue française et des langues régionales endogènes.

Les missions du SGLL en matière de bande dessinée sont les suivantes :

1. Octroyer des bourses à des auteur-ice-s, dessinateur-ice-s et/ou scénaristes, établi-e-s en Fédération Wallonie-Bruxelles, qui présentent des projets originaux et créatifs. L'objectif est donc de privilégier le soutien à la bande dessinée de création ;

2. Accorder des aides aux éditeur-ice-s pour l'édition d'ouvrages de bande dessinée innovants, ambitieux et originaux, pour la traduction d'œuvres significatives et importantes de la création belge francophone de bande dessinée et pour la réédition d'œuvres patrimoniales de bande dessinée ;

3. Encourager les rencontres d'auteur-ice-s de bande dessinée dans l'enseignement ;

4. Aider des organisateur-ice-s dans la réalisation de festivals consacrés à la mise en valeur de la recherche ou de la création en bande dessinée.

www.culture.be

Le Service Général des Patrimoines assure des missions de reconnaissance et de protection du patrimoine culturel. Il procède aussi à des campagnes de numérisation. Depuis le 25 mai 2023, la Fédération Wallonie-Bruxelles possède un décret relatif à la conservation et à la valorisation des archives d'intérêt patrimonial.

www.patrimoineculturel.cfwb.be

Le texte de cette brochure est largement repris, adapté et complété de la brochure *De Schitterende Schat. Over het wat, waarom en hoe van het stripvergoed*. Guide rédigé en Néerlandais par Lies Galle, Isabelle van Ongeval, Jan Robert et Jan Stuyck.

Voici le chemin le plus court pour les joindre ou obtenir de la documentation :

FARO : info@faro.be

Stripgids : info@stripgids.org

www.stripgids.org

NB : La bibliothèque de la Faculté des Lettres et de la Philosophie de l'Université de Gand héberge la collection Alain Van Passen.

Cette collection englobe des périodiques et bandes dessinées francophones publiés de 1934 à 2017. Il s'agit d'une collection complète et soigneusement préservée. Le collectionneur belge, Alain Van Passen, était impliqué dans les clubs de bandes dessinées, dès leurs débuts dans les années 60. Sa collection est une source riche en mémoires d'un lecteur et du fanzimat belge et européen. Cette collection a été acquise dans le cadre du projet COMICS (grant n° 758502), financé par le Conseil européen de la Recherche.

www.lib.ugent.be/en/catalog?q=A-lain+Van+Passen&type=periodical

Depuis l'acquisition de la collection Alain Van Passen, la bibliothèque a attiré plusieurs nouveaux dons liés au monde de la bande dessinée, tels que le don de la famille Laga de la collection des comic strips parus dans les journaux américains du Docteur Emil Laga et le don de Georges Dumbruch de sa collection de petits formats autrement introuvables. La bibliothèque héberge également les références iconographiques de l'artiste René Follet.

CASE, PLANCHE, ARCHIVE. Préserver et transmettre la bande dessinée a été publié dans le cadre de la première phase de recherche du consortium archives patrimoniales de la bande dessinée franco-belge et de la présidence belge de l'Union européenne de janvier à juin 2024, grâce au soutien de Wallonie-Bruxelles International et en accord avec les partenaires de Flandre.

Rédaction et adaptation finales en français
Maaheen Ahmed, Mélanie Andrieu, Benoît Crucifix, Roel Daenen, Anne De Breuck, Fabien Denoël, Catherine Ferreyrolle, Bruno Merckx, Fabrice Preyat, Alexandra Rolland.

Remerciements

Les membres du comité de pilotage de l'étude remercient chaleureusement Jan Robert. Les remerciements vont également à Benoît Peeters pour avoir accepté la très libre citation d'un de ses essais sur la bande dessinée. Un grand merci également à tous ceux qui ont rendu la recherche possible et qui continueront à y travailler à l'avenir.

Coordination

Alexandra Rolland

Conception

Rémi Desmots

Illustrations

Dimitri Piot (couv.)

Noelia Diaz (p. 3)

Tiffanie Vande Ghinste (p. 5)

Eric Lambé (p. 7)

Aniss El Hamouri (p. 9)

Romain Renard (p. 10)

Aurélie William Levaux (p. 13)

Rebecca Rosen (p. 14)

Impression

Graphius

Imprimé sur du papier écologique certifié FSC.

Tous droits réservés. Sous réserve des exceptions expressément prévues par la loi, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou publiée de quelque manière que ce soit sans l'accord écrit préalable des auteur·ice·s.

ISBN 978-2-9603096-2-1

Dépôt légal

D/2023/ 13.809/3



MAISON

AUTRIQUE

MUSÉE DE BD

BRUXELLES



CENTRE BELGE DE LA BANDE DRESSÉE

KBR Protégeons
le temps

la **cito** internationale
de la bando dessinée
et de l'imgo



UNIVERSITEIT
GENT



Liège



Vlaams steunpunt voor
cultureel erfgoed



Koning Boudewijnstichting
Fondation Roi Baudouin

Samen werken aan een betere samenleving
Agir ensemble pour une société meilleure